

Éditoriaux

Les classes à horaires aménagés musique (CHAM), conduites avec le collège Voltaire, sont une grande fierté pour la Ville de Sorgues. Depuis maintenant 6 ans, elles permettent aux élèves du Collège Voltaire de concilier études et pratique artistique. Ainsi les élèves motivés reçoivent un enseignement renforcé dans le domaine de la musique, encadré par une équipe de professeurs émérites, du collège et de l'École de Musique et de Danse de Sorgues.

Ce projet pédagogique ambitieux conduit les jeunes musiciens participants à ce dispositif à vivre des expériences inoubliables comme en témoigne leur participation à un concert avec l'Orchestre Philharmonique de Radio France à Paris. Cette distinction illustre la qualité de l'enseignement proposé à ces musiciens en herbe et encourage la poursuite de ce dispositif innovant que la Ville soutient avec enthousiasme, notamment par la mise à disposition de sept professeurs de l'école de musique, de locaux et d'achat d'instruments de musique en partenariat avec l'association « Orchestre à l'école ».

Thierry Lagneau
Maire de Sorgues
Vice-Président du
Conseil Départemental



Le dispositif CHAM est maintenant en régime de croisière. Depuis 2010, il a permis à de nombreux élèves motivés par les activités musicales de recevoir, en complémentarité avec leur formation générale, une formation spécifique dans le domaine de la musique.

La ville de Sorgues via l'École de Musique et de Danse est un partenaire incontournable en mettant à disposition locaux et enseignants. L'inscription et le prêt d'instruments étant gratuits, l'accès à cet univers artistique est facilité car aucun enfant n'est écarté pour des raisons économiques. Les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} ont vécu un moment fort en participant à un projet « phare » pendant l'année scolaire 2014/2015, organisé par l'Association Orchestre à l'École : jouer en concert public avec le Philharmonique de Radio France au mois de mars 2015, dans le nouvel auditorium de 1400 places de la Maison de la Radio.

Jean-Pierre Lanne-Petit
Principal du collège Voltaire

Qu'est-ce que la CHAM ?

La CHAM est une classe à horaires aménagés de musique. Elle accueille tous les élèves qui le souhaitent qu'ils soient débutants ou non. Cette classe est ouverte aux élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} afin de leur permettre d'apprendre la musique et de pratiquer un instrument en solo ou en groupe.

Pourquoi pratiquer la musique ?

« La musique donne une âme à nos cœurs et des ailes à la pensée », cette citation de Platon illustre combien, depuis l'antiquité, la musique peut émouvoir, transporter et surtout faire rêver. Partie intégrante de notre quotidien, la musique procure des bienfaits essentiels pour le développement de son identité ainsi qu'à l'épanouissement personnel. Au delà de ces qualités pour le bien être de soi, elle permet également une ouverture culturelle, un approfondissement de ses connaissances et une inépuisable source de créativité. De plus l'apprentissage de la musique développe les qualités d'écoute et de concentration qui favorise de meilleurs résultats dans les autres matières.

Où, quand et comment ?

Les cours de musique se déroulent pendant le temps scolaire à raison de 2h consécutives par semaine à l'école Municipale de Musique et de Danse et de 1h au collège. Ces cours sont donnés par le professeur de musique du collège Voltaire et par sept professeurs de l'école de Musique et de Danse.

Tout au long de l'année des concerts sont organisés à l'occasion de divers événements :

- ▶ Ecoles en chœur
- ▶ Porte ouverte du collège
- ▶ Fête de la musique
- ▶ Concert de Noël
- ▶ Concert intergénérationnel à la maison de retraite
- ▶ Où lors d'événements exceptionnels comme à Paris à la maison de la radio en 2015

L'enseignement dispensé au collège :

- ▶ Pratique instrumentale collective
- ▶ Culture musicale
- ▶ Sorties culturelles

Au pôle culturel :

- ▶ Apprentissage du solfège
- ▶ Apprentissage d'un instrument
- ▶ Orchestre

Quels instruments ?

- ▶ Flûte traversière
- ▶ Clarinette
- ▶ Saxophone
- ▶ Trompette
- ▶ Trombone
- ▶ Tuba
- ▶ Guitare basse
- ▶ Percussions



- Ces instruments sont mis à disposition gratuitement par l'EMMD pour la durée du cursus.
- Des salles de travail sont à la disposition des élèves qui souhaitent pratiquer en dehors des cours.



Témoignages :

Rachel Hermitte-Charpentier,
saxophoniste - 11 ans (classe de 6^{ème} CHAM)



« Depuis que j'ai 8 ans je joue de la flûte à l'Ecole de Musique de Sorgues, et en entrant en 6^{ème} j'ai voulu intégrer la classe CHAM comme mon frère Simon qui est en 3^{ème} CHAM. Comme je jouais déjà de la flûte, j'ai pu tester pleins d'autres instruments pendant 2 semaines (guitare basse, percussions, clarinette, trombone...) et j'ai choisi le saxophone. Ce que je préfère en CHAM, c'est quand on joue pour accompagner les chorales des écoles primaires dans École en chœur. »

Ambre Jauffret,
trompette - 11 ans (classe de 6^{ème} CHAM)



« J'aime la musique classique depuis toute petite, alors quand j'ai appris que cette classe existait j'ai tout de suite voulu y entrer. Je ne me sépare plus de ma trompette depuis, et je m'amuse en apprenant. Mes cours préférés sont les ateliers en commun des 6^{ème} et 5^{ème} CHAM ! »

Ibrahim Assemi,
percussionniste - 11 ans (classe de 6^{ème} CHAM)



« J'adore être en classe CHAM. J'ai voulu y entrer parce qu'un copain à moi me l'a conseillé, j'ai tout de suite aimé et je compte bien continuer jusqu'à la fin du collège. Depuis que j'y suis, j'ai remarqué que je préfère jouer de la musique plutôt que l'écouter à la radio... c'est complètement autre chose. En plus, je viens d'une famille de musiciens, ma tante et ma cousine joue du saxophone. Moi j'ai préféré apprendre les percussions, jouer du vibraphone c'est génial ! »

Modalités d'inscription

Pour la rentrée 2016-2017, l'admission en CHAM s'adresse à tous les élèves entrant en 6^{ème} au collège Voltaire. A partir du niveau 5^{ème} l'admission s'effectuera en fonction des places disponibles et sur l'exécution d'une œuvre instrumentale.



Photo radio France / Christophe Abramowitz

Le dossier d'inscription est à retirer :

sur le site Internet de l'Inspection Académique du Vaucluse

- ▶ <http://www.ia84.ac-aix-marseille.fr>
sur le site Internet du Collège Voltaire
- ▶ <http://www.clg-voltaire.ac-aix-marseille.fr/spip/>
- ▶ à l'Ecole Municipale de Musique et de Danse.
et à remettre à l'enseignant de la classe de CM2 de l'enfant
avant le **vendredi 25 mars** dernier délai

École Municipale de Musique et de Danse

Pôle Culturel Camille Claudel
285, Avenue d'Avignon - 84700 Sorgues
Tél. 04 90 39 71 71

Collège Voltaire

Avenue George Braque - 84700 SORGUES
Tel : 04 90 39 19 57